

## **Avis de la C.A.G.B. sur la programmation 2003 des aides à la pierre de l'Etat**

**Rapporteur : M. Robert STEPOURJINE, Vice-Président**

<b>AVIS</b>			
<b>Commission n°3</b>		<b>Bureau</b>	
séance du 27/05/03	défavorable	séance du 19/06/03	défavorable

### **Contexte**

Lors du Conseil Départemental de l'Habitat (CDH) du 9 avril 2003, M. le Sous-préfet a annoncé un gel des crédits nationaux de 30 % et une annulation des crédits de 9 %.

Pour le département du Doubs, les crédits annoncés sont de 4 M d'€ en 2003 contre 5 M d'€ en 2002.

Le CDH n'a pas souhaité donner un avis sur les aides à la pierre de l'Etat pour 2003 avant d'ajuster la programmation au nouveau contexte budgétaire en concertation avec les bailleurs et les agglomérations.

Suite à une réunion tenue le 11 avril 2003 avec ces derniers, le Sous-Préfet sollicite l'avis de la CAGB dans le cadre d'une consultation écrite du CDH sur la programmation des aides à la pierre en 2003.

### **Seulement 112 logements finançables pour l'agglomération de Besançon**

Comme l'a indiqué M. le Président à M. le Préfet lors de la rencontre du 21 mai dernier, la CAGB ne peut que déplorer la baisse générale des crédits de l'Etat et en particulier ceux alloués au financement de la construction et de la réhabilitation des logements sociaux à un moment où le ralentissement de la croissance économique accroît les situations de précarités, et où l'investissement public peut contribuer au soutien de l'activité économique.

Pour l'agglomération de Besançon, l'impact de cette mesure nationale se traduit par une programmation réduite de moitié par rapport à celle présentée en fin d'année 2002.

En 2003, seulement 112 logements pourront être financés en PLUS et PLAI soit 25 logements de moins qu'en 2002 pour un objectif fixé dans le Programme Local de l'Habitat à 250 logements sociaux.

Cette baisse touche particulièrement le territoire de la Ville de Besançon où il ne reste que 31 logements finançables contre 86 prévus initialement par la programmation 2003.

De plus, la réduction des crédits PALULOS est très importante puisque 1 logement sur 10 proposés pourra être financé par la programmation 2003.

Cette situation est particulièrement inquiétante pour le quartier de Planoise où les besoins sont les plus forts et où ces opérations de réhabilitation sont nécessaires pour la valorisation du patrimoine social. Concernant le quartier de Clairs Soleils le problème se posera en 2004 s'il n'y a pas d'inflexion de cette politique car des opérations de réhabilitation doivent accompagner les démolitions dans une logique de renouvellement urbain.

En l'occurrence, les prévisions de production de logements sociaux envisagés sur 2003-2006 présentées en Conseil Départemental de l'Habitat du 9 avril 2003 ne couvriront pas les besoins en renouvellement urbain. L'agglomération de Besançon subira une « perte nette » de 150 logements sociaux en 4 ans. Les dernières discussions que nous avons eues avec les bailleurs nous indiquent que le besoin de logements à produire par an se situe aux alentours de 400 !

Par ailleurs, cette baisse des aides à la pierre de l'Etat est particulièrement préoccupante dans le contexte de réflexion sur la décentralisation et de transfert des compétences et des crédits aux communautés d'agglomération sur de telles bases.

Enfin, l'impact de ces baisses de crédits ne manquera pas de se faire sentir sur l'économie locale et l'activité du B.T.P.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis défavorable à cette programmation 2003 car elle ne correspond ni aux objectifs sur lesquels l'Etat s'est engagé dans le Programme Local de l'Habitat, ni aux besoins confirmés par le diagnostic récemment réalisé par l'Audab.**

Pour extrait conforme,

Le Président